



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept du mois de mars, à vingt heures trente minutes, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Gretheville, à la Mairie de Gretheville, sous la présidence d'Emmanuel BELLEE, Maire,

Etaient présents :

Emmanuel BELLEE	Magali HUE	Hervé ROBERT
Cyrille HAMON	Jimmy SAILLARD	Christophe POULAIN
Martine BLIN-MEESMAECKER	Emilie JOUAULT	Marianne QUATREVAUX
Patricia LEMELOREL	Sophie HERVIEU	

Étaient absents excusés

- Delphine BOURGOUIN a donné pouvoir à Magali HUE
- Régis AMY a donné pouvoir à Jimmy SAILLARD
- Jacques-Olivier BILLIOTI DE GAGE

Magali HUE a été nommée Secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- Approbation de l'ordre du jour
- Finances :
 - Bilan de 2021
 - Subventions communales 2022
 - Présentation du budget primitif 2022
- Location d'une voiture électrique
- Communauté Urbaine Caen la mer : Groupement de commandes
- Football : Convention
- Questions diverses

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion.

- Approbation de l'ordre du jour

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose d'ajouter les points suivants :

- Rénovation énergétique de la mairie
- Exploitation du parc éolien VALAMBRAY : avis
- Déclenchement intempestif de l'alarme sonore, impasse Michel Berger

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, l'ordre du jour du conseil municipal de la réunion.

- Finances : Bilan de 2021

Monsieur le Maire présente les comptes 2021 après les derniers ajustements opérés.

2021	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	617 814.71 €	832 416.94 €
Section d'investissement	196 087.04 €	96 199.61 €
<u>Excédent de fonctionnement année 2021</u>		<u>214 602.23 €</u>
<u>Déficit d'investissement</u>		<u>-99 887.43 €</u>
Report de l'exercice N-1		
Report en section de fonctionnement		1 037 177.42 €
Report en section d'investissement		297 931.25 €
Résultat cumulé		
Section de fonctionnement	617 814.74 €	1 869 594.36 €
Section d'investissement	196 087.04 €	394 130.86 €
Total cumulé	813 901.75 €	2 263 725.22 €
Section de fonctionnement – Dépenses		
011.	Charges à caractère général	129 378.97 €
012.	Charges de personnel	202 955.81 €
014.	Atténuations de produits	390.00 €
65	Autres charges de gestion courante	209 242.04 €
67	Charges exceptionnelles	75 847.89 €
Dépenses de fonctionnement – Total		617 814.71€
Section de fonctionnement - Recettes		
013.	Atténuations de charges	3 897.84 €
70	Produit des services, du domaine	5 707.82 €
73	Impôts et taxes	697 380.92 €
74	Dotations et participations	44 554.52 €
75	Autres produits de gestion courante	10 832.65 €
76	Produits financiers	4 .61 €
77	Produits exceptionnels	70 038.58 €
Recettes de fonctionnement – Total		832 416.94 €
R002 – Excédent de fonctionnement reporté N -1		1 037 177.42 €

- Finances : Subventions communales 2022

délibération n° 07 - 2022

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions allouées aux associations qui ont formulé une demande pour l'exercice 2022 et qui ont été étudiée par la commission des finances, le 22 février 2022.

Associations	Montant proposé
AGDS	200 €
ASF Grentheville Football	1 000 €
Bibliothèque Associative de Grentheville	4 000 €
Les Amis du Souvenir Normand	500 €
Les Jardins Botaniques et Floraux de Grentheville	3 000 €
Tennis Club de Grentheville	3 000 €
USTT	1 500 €
Association Eye T'Ine	250 €
ADMR Bourguébus	600 €
Familles Rurales de Bourguébus et sa Région	950 €
Les Anciens Combattants	450 €
AFLM Mucoviscidose	150 €
Ligue contre le Cancer	300 €
Les Restos du Cœur	1 500 €
Société nationale de Sauvetage en mer	200 €
SPA de Basse-Normandie	300 €
<u>Total des subventions communales 2022</u>	<u>17 900 €</u>

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve l'attribution des subventions aux associations telles que récapitulées ci-dessus.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget primitif de la Commune.

- **Finances : Les grandes lignes du Budget Primitif 2022**

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du budget primitif 2022, travaux réalisés par la commission des finances réunie le 22 février dernier. Il précise que le vote de celui-ci se déroulera le mardi 29 mars prochain à 18 heures 30 en Mairie de Grentheville en présence de Madame Isabelle MAUBRE-TURPIN, Trésorière du SGC de Caen.

- **Location d'une voiture électrique** délibération n° 08-2022

Monsieur le Maire rappelle que la proposition acceptée par délibération 6-2022 pour la location du véhicule électrique n'a pas pu aboutir en raison de la durée de l'opération et présente l'offre suivante :
DACIA SPRING 100% électrique : 185.01€ TTC/mois (LLD36 mois pour 30 000km avec un 1er loyer de 0€ bonus écologique déduits et d'une assistance, garantie et entretien inclus).

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré par 12 voix pour et 1 abstention,

- Accepte la proposition présentée par Renault Caen pour la location d'une DACIA SPRING à 185.01€ TTC /mois pour une durée de 36 mois et un kilométrage maximal de 30 000km avec un 1er mois à 0€ bonus écologique déduit, assistance, garantie et entretien inclus.

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

- **Cu Caen la mer : Groupement de commandes**

délibération n° 09-2022

Dans le cadre des services aux communes, la Communauté Urbaine Caen la mer propose de participer à des groupements de commandes qui doivent être renouvelés en 2023. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à intégrer le groupement relatif aux vérifications périodiques des installations techniques :

- Installation de gaz
- Installation de chaufferie
- Installation électrique
- Appareils à pression
- Paratonnerres
- Système de mise en sécurité incendie (SSI).

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide d'adhérer au groupement de commandes « vérifications périodiques des installations techniques »
 - Installation de gaz
 - Installation de chaufferie
 - Installation électrique
 - Appareils à pression
 - Paratonnerres
 - Système de mise en sécurité incendie (SSI).
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette adhésion.

- **Rénovation de la Mairie**

délibération n° 10-2022

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de la rencontre qui a eu lieu avec Madame THOMASSE, architecte (Empreinte) le 10 mars 2022 qui a réalisé l'esquisse du projet de rénovation de la Mairie



Traitement architectural

/// "matériau biosourcé"

////////////////////////////////////

Bardage bois composite



Menuiseries



RAL 1011 Beige Brun



Vitrophanie / motif végétal

Bardage sombre / teinte bois



EARTH RAL 8019

Traitement paysager

/// "jardin moderne"

////////////////////////////////////



Graminés - fleurs d'all...

Empreinte

dessin@empreinte-architecture.com

02 31 43 91 92

42 rue des Cordes _ 14000 CAEN

RENOVA



Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'Etat, au titre de la DETR (66 000€), et le Département, au titre de l'APCR (84 000€), participent à hauteur de 150 000€ pour des travaux de rénovation s'élevant à 204 000€).

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du dossier de rénovation énergétique de la mairie,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte les esquisses et les matériaux proposés par Madame THOMASSE pour la rénovation thermique de la mairie.

• Travaux

Opération Cœur de Bourg

Monsieur le Maire fait part des différents échanges qui ont eu lieu avec l'EPF Normandie dans le cadre de l'opération Cœur de Bourg. Une rencontre se déroulera le lundi 21 mars 2022 afin de travailler sur le projet de convention pour la phase travaux.

Il conviendra également de finaliser l'estimation des montants pour :

- Le clos et le couvert (programme porté dans le cadre du fonds friches
- L'aménagement intérieur et extérieur hors emprise de la CU Caen la mer
- L'aménagement extérieur relevant de la CU Caen la mer.

Commission des Travaux de la CU Caen la mer – Secteur Plaine Sud

Monsieur le Maire donne la parole à Patricia LEMELOREL et Christophe POULAIN, présents à la commission des travaux de la CU Caen la mer, secteur Plaine Sud.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les zones du secteur plaine sud sont prises en charge par la direction des infrastructures.

Travaux : A partir des demandes des communes, les chiffrages estimatifs ont été réalisés. Les travaux seront échelonnés sur la période 2022/2026

En ce qui concerne Gretheville :

2022	Requalification Bourg	30 000€
2023	Requalification Bourg	562 000€
2024	Requalification Bourg	733 960€
2022	Revoir stationnement et sens de circulation route de Cormelles	16 000€
2023	Avenue LC Marc du Garreau – réfection de la voirie	50 000€

• **Enquête publique : Demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'un parc éolien sur la commune Valambray**

délibération n° 11-2022

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique porte sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SEPE GINKO relative à l'autorisation d'exploitation d'un parc éolien composé de 5 éoliennes sur la commune de VALAMBRAÏ (commune déléguée de Conteville). Elle s'est déroulée du lundi 31 janvier 2022 au lundi 7 mars 2022.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier,

Après en avoir délibéré par 1 contre, 2 abstentions et 11 voix pour,

- Emet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Valambray.

• **Lotissement La Plaine**

Monsieur le Maire rend compte de la réunion qui s'est déroulée avec Francelot relative aux travaux d'espaces verts et de voirie du lotissement de GRENTHEVILLE « La Plaine ».

- Mercredi 23 Mars démarrage des travaux pour la société AEV2000 concernant l'entretien des espaces verts (tonte des surfaces engazonnées avec ramassage et évacuation des déchets, traitement sélectif du gazon, traitement des allées piétonnes, taille de la haie périphérique, désherbage des zones de massif et taille des végétaux) ;
- Réunion de démarrage avec la société BOUTTÉ TP le Mardi 5 Avril, pour un démarrage effectif des travaux de voiries semaine 15.

- **Déclenchement intempestif de l'alarme sonore, Impasse Michel Berger**

délibération n° 12-2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que du 11 février au 11 mars dernier, l'alarme extérieure de la maison sis à Grentheville, 1 impasse Michel Berger, sonnait de manière intempestive aussi bien le jour que la nuit. L'alarme qui durait quelques secondes, se déclenchait à n'importe quel moment. Il s'avère que les occupants de ce logement étaient absents pour des semaines et aucun contact n'a pu être établi avec eux par téléphone, réseaux sociaux... La Gendarmerie a également été contactée pour trouver une solution. Un constat d'huissier a été établi pour démarrer une procédure.

Monsieur le Maire fait part de la gêne occasionnée et des frais engagés à ce sujet et propose que le constat d'huissier soit supporté par les propriétaires occupants.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Demande le remboursement des honoraires de la SCP SICAMOIS, LEBRETON, MARLOT, qui s'élèvent à 589.20€ aux propriétaires occupants sis à Grentheville, 1 impasse Michel Berger.

- **Football : Convention**

Monsieur le Maire propose de reporter ce sujet lors d'un prochain conseil municipal car il attend des informations de la part du président de FCVITAL.

- **Questions diverses**

Commission Jeunesse : La commission dédiée à la jeunesse de Grentheville souhaite mieux te connaître et connaître les attentes et tes besoins en matière d'activité et de loisirs pour développer ensuite des activités et a établi un questionnaire pour les 11 - 17 ans qui sera distribué en début de semaine prochaine. Ce document sera à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 15 avril 2022.

Solidarité Ukraine : Magali HUE rappelle de la très grande mobilisation des Grenthevillais pour venir en aide à l'association "Les Enfants d'Ukraine". Les dons sont bien arrivés en Ukraine. Les cartons de dons étaient facilement reconnaissables, avec la signalétique. La Municipalité reste mobilisée en faveur de ce peuple et mènera prochainement des actions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures

Grentheville, le 17 mars 2022

Le Maire,

Emmanuel BELLEE



Emmanuel Bellée

Signé par Emmanuel BELLEE